



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DEPARTEMENTALES

RÉUNION DU 17 OCTOBRE 2023

Présents : M. Maillet- M. Lacour- M. Lutz- Mme Lutz

Absents excusés : M. N'Diaye- Mme Cyprien M. Moukrim

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES

(Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES

(Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.

Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



COUPE DU VAL D'OISE- CREDIT MUTUEL – CDM

Courdimanche AS 5 / VAUREAL FCM 5 :

Forfait non avisé de **Vauréal FCM 5**. Amende 25€

COUPE DU VAL D'OISE- CREDIT MUTUEL – ANCIENS

Neuille sur Oise AS 1 / Puisseux Louvres FC 1 :

Forfait non avisé de **Neuille sur Oise AS 1**. Amende 25€

COUPE DU VAL D'OISE-CREDIT MUTUEL-+45

ESM Thillay 10 / Fosses FU 10 :

La rencontre est programmée le 29 octobre à 9h30

COUPE DU VAL D'OISE- CREDIT MUTUEL – U16

Vauréal FCM 1 / Auvers Ennery FC 1 :

Forfait non avisé de **Auvers Ennery FC 1**. Amende 25€

Montmorency FC 1 / Pierrelaye FC 1 :

La rencontre est programmée le 29 octobre à 14h30

COUPE DU COMITE- CREDIT MUTUEL – SENIORS 2 JEAN LESTRUHAUT

Courdimanche AS 2 / St Brice FC 2 :

Forfait non avisé de **Courdimanche AS 2**. Amende 25€

Gonesse RC 3 / Adamois Ol. 2 :

La rencontre est programmée le 17 octobre à 20h00

COUPE DU COMITE- CREDIT MUTUEL – ANCIENS

Beauchamp AS 2 / Marly la Ville ES 2 :

La rencontre est programmée le 25 octobre à 20h00

COUPE DU COMITE- CREDIT MUTUEL – U16

Montmorency FC 2 / Corneillais ACS 3 :



La rencontre est programmée le 29 octobre à 14h30

COUPE DU VAL D'OISE- CREDIT MUTUEL – U18F

TOUR DE CADRAGE DU 25 NOVEMBRE 2023 A 15H – CVO U18F

Le tirage du tour de cadrage CVO U18F aura lieu mardi 7 novembre

Les 20 équipes engagées sont :

- Sarcelles AAS 1
- Entente SSG 1
- Franconville FC 1
- Eragny AS 1
- St Brice FC 1
- Cergy Pontoise FC 1
- Montmorency FC 1
- Argenteuil RC 1
- Fosses FU 1
- Garges FCM 1
- Cormeillais ACS 1
- Bezons USO 1
- Argenteuil FC
- Gonesse RC 1
- Adamois Ol. 1
- Roissy en France US 1
- Persan US 03 1
- Ecoen FC 1
- Deuil Enghien FC 1
- Entente Beaumont / Mours 1

COUPE DU VAL D'OISE- CREDIT MUTUEL – U15F

TOUR DE CADRAGE DU 25 NOVEMBRE 2023 A 15H – CVO U15F

Le tirage du tour de cadrage CVO U15F aura lieu mardi 7 novembre

Les 30 équipes engagées sont :

- Sarcelles AAS 1
- Entente SSG 1
- Franconville FC 1
- Eragny AS 1
- St Brice FC 1
- Entente Herblay / St Leu 1
- Cergy Pontoise FC 1



- Montmorency FC 1
- Entente MMB 1
- Argenteuil RC 1
- ASC Belloy St Martin 1
- Groslay FC 1
- St Prix ES 1
- Fosses FU 1
- Cosmo Taverny 1
- Garges FCM 1
- Cormeillais ACS 1
- Bezons USO 1
- Gonesse RC 1
- Adamois Ol. 1
- Puiseux Louvres FC 1
- Persan US 03 1
- Ecouen FC 1
- Deuil Enghien FC 1
- Entente Beaumont / Mours 1
- Ermont AS 1
- Argenteuil FC 1
- Pontoisienne JS 1
- Jouy le Moutier FC 1
- St Ouen l'Aumône AS 1

COUPE DU VAL D'OISE- CREDIT MUTUEL – SENIORS FEMININES

TOUR DE CADRAGE DU 9 DECEMBRE 2023 A 17H – CVO SENF

En préparation du tirage au sort du tour de cadrage, nous invitons les équipes engagées dans le Critérium à 8, désireuses de participer à la Coupe du Val-d'Oise, qui pour rappel se joue à 11, à se faire connaître au plus vite.

L'équipe du Groslay FC est engagée dans cette compétition.

Animateur de séance : M. Maillet

Secrétaire de séance : M. Lutz